

RECUEIL

Des trois Lettres à Mr. DUMONT Fils au ſujet d'une Lettre écrite par lui à Mr. * * , Licentié en l'une & l'autre Médecine , par Mr. ** de Monnikendam en Hollande.

RÉcevez, s'il vous plait, Monſieur, mon compliment ſur vôtre façon de penſer ſur le libelle diffamatoire de Bruxelles, ſigné *De Grave*, dans lequel tous les honnêtes gens voient avec horreur deux hommes ſe diſputer, qui de deux ſera le plus cruel affront à la charité fraternelle & au caractére du vrai honnête homme, en s'efforçant de vous noircir des crimes dont on vous ſçait incapable, & de vous perdre de reputation par cet endroit, s'il leur étoit poſſible. Ce qui par un grand Poëte eſt appellé :

Retablir ſon honneur à force d'infamie

& par un autre,

l'Art de ſe blanchir à force des noirceurs.

" non " repondites vous généreuſement à Mr. * *, qui vous ſollicita de reprendre en détail toutes les injures & les calomnies repandues dans ce libelle auſſi faux dans les faits qu'affreux dans les expreſſions, " non, Monſieur, je n'en „ ferai rien en public, & à Dieu ne plaiſe que la penſée „ m'en vienne jamais. Cet écrit n'eſt point de ceux qui „ peuvent nuire puiſqu'on s'y permêt un déluge d'inju- „ res & des calomnies atroces, & de l'eſpéce, dont les tri- „ bunaux prennent connoiſſance & que les loix ne permet- „ tent point, & qui en effet ont été défendues en France „ par ordre du Magiſtrat, malgré le crédit de leurs Au- „ theurs. Je mépriſe d'un mépris trop ſouverain tout Au- „ theur des libelles, & me reſpecte trop pour me compro- „ mettre avec des Ecrivains de cette eſpéce. La Satyre, „ les invectives & les perſonnalités m'impoſent ſilence, & „ elles doivent toujours opérer cet effet ſur les honnêtes gens. „ *Scilicet eſt aliud quod nos cogatque regatque majus.* " Quant aux très-illuſtres Mrs. *Le Cat* & *Louis* ces deux

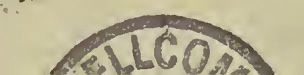
„ Aigles de la Chirurgie moderne que ces ſatyriques ou-
„ trés ſe ſont auſſi efforcés d'immoler à leur vengeance ,en
„ n'épargnant non plus ni leur probité, ni aucune des qua-
„ litez ni titres qui leur ont attiré depuis ſi longtems l'ad-
„ miration & la bonne opinion de leur ſiécle ; ils ſont ſi
„ univerſellement reconnus pour des très hommes de bien,
„ que ce ſeroit en quelque façon faire tort à leur probité,
„ à leurs mœurs, que d'entreprendre leur apologie. Ne vous
„ attendez donc point, Monſieur, de leur part ni de la mien-
„ ne à aucune refutation detaillée des invectives & calom-
„ nies, que la ſeule haine ſecondée d'une rage infernale
„ a ſi malicieuſement inventée qu'horriblement exprimée
„ dans ce libelle. Je me contente de m'expliquer vis-à-vis
„ de vous ſeulement, ſur quelques endroits de cette infa-
„ me production, afin de vous mettre à même de juger du
„ caractére de ſes Auteùrs.

„ Pour ce qui regarde le fond de ce procès litteraire,
„ c'eſt-à-dire, les faits & les raiſonnemens ſur leſquels on
„ a oſé attaquer ces deux illuſtres Académiciens avec une
„ impudence digne de la rigeur des loix criminelles, ain-
„ ſi que moi-même pour innocemment avoir ajouté foi à ces
„ mêmes faits & pour avoir leurs mêmes ſentimens ; s'ils
„ daignent y repondre, Monſieur, je vous garantis qu'il
„ ne ſortira de leur plume rien que de très-ſolide & de
„ très-foudroiant, dans quoi les pitoyables ſophiſmes &
„ les honteuſes calomnies des Auteurs de ce libelle ſeront
„ démontrées d'une façon victorieuſe & ſans replique, c'eſt-
„ à-dire, de cette même façon qu'ils l'ont toujours fait
„ juſqu'ici vis-à-vis de ceux du Chef de leur parti & de
„ toute ſa ſequele."

Que vôtre façon de penſer, Monſieur, eſt noble & généreuſe, & que j'approuve fort avec tous les honnêtes gens qui vous connoiſſent le parti que vous avez pris : le public ſenſé qui vous ſçait occupé de quelque choſe de mieux, que de refuter des libelles diffamatoires, vous ſçauroit mauvais gré d'avoir ſi mal emploié vôtre tems, parce qu'il tient pour maximes que la calomnie eſt plus honteuſe à celui qui la debite, qui la repete ou la croit legerement, qu'à ceux qui en ſont les innocentes victimes comme vous, & que l'unique moïen de les anéantir c'eſt de le mépriſer.

Qui mentem addicit credulam calumniis
Aut ipſe eſt pravis inquinatus moribus
Aut certe ingenio nil ſupra puerùm valet. Menander.

A ces raiſons, Monſieur, ſe joint encore une autre qui doit vous déterminer: c'eſt que le public, qui à la ſainte fureur dont eſt animé celui qui a redigé ce libelle, ainſi qu'aux pieuſes fraudes & devotes chicanes dont fourmille



cet écrit, reconnoit le Fr. C., le donne a lui quoique le titre porte un autre nom, ou plutôt le regarde comme une production d'un Bureau d'Ecrivains rassemblez pour tourmenter sans pudeur & sans menagement quiconque à le noble courage de s'élever contre les pernicieuses maximes & le dangereux Instrument de ce Fr., & que lui-même dirige. Le titre profane de Monsieur, que ridiculement & par megarde on y fait prodiguer par vôtre adversaire ainsi que par Mrs. *Delesne* & *Pouteau* à ce très-vénérable Frere, le grand nombre des fautes absurdes qui subsistent dans les deux Editions de ce libelle & notamment celle de 35 expériences, aulieu de 35 ans d'expérience, & que j'ai appris que vous avez fait corriger à l'Auteur de la feuille de vôtre ville en présence de vôtre Adversaire, en sont comme autant des preuves.

Je suis &c. A Monnikendam en Hollande.

SECONDE LETTRE.

QUe vous connoissiez bien, mon cher Monsieur, le caractére de vôtre très-illustre Correspondant, & que vous avez bien prédit en conséquence à Mr. ***, qu'au cas qu'il daignat refuter le libelle de vos Adversaires, il auroit seulement frappé cet ouvrage en passant, comme on frappe ces êtres vils sans s'abaisser à les combattre, pour s'attacher à la question essentielle & qui seule mérite d'être traitée, savoir: l'opinion de l'adhérence des pierres à la vessie. En effet, voilà que Mr. Le Cat ce grand Chirurgien par excellence, vient de prouver par les loix de la Physique & l'expérience de deux mille ans, que l'adhérence d'une pierre aux parois de la vessie est un vrai phantôme, un pur roman inventé pour mettre à couvert les fautes commises par l'ignorance & l'impéritie des Opérateurs, d'où il resulte, que l'accusation que vous intente calomnieusement vôtre Adversaire, *Que vous ne niez cette adhérence que par contrainte & pour le montrer encore plus en défaut de ce côté-là, ainsi que pour faire diversion à vôtre* prétendue *défaite*, est une injure & non une raison, une offence enfin à vôtre probité, dont l'injustice doit vous consoler; que cette dissertation le montre en effet & avec la derniere évidence très entiérement en défaut de ce côté-là; que son retranchement sur cette absurde chimère n'est qu'une allégation futile qui très-vraisemblablement n'a été inventée que pour masquer l'erreur commise par l'infidéle Lithotome caché & dont son Taillé est mort; qu'une très-réelle & très-complette défaite enfin d'un

homme *qui se noyant par sa faute ou celle des autres s'accroche où il peut.* C'est ainsi que par tout ce coryphé des Lithotomistes, fait taire l'erreur & établit l'évidence des faits! c'est ainsi qu'il oppose au faste du mensonge la force de la vérité! c'est ainsi qu'il rejette le cri insensé de l'opinion pour faire parler la voix immortelle de la raison! c'est ainsi enfin, qu'il constate les faits en les mettant au creuset de la contradiction! Eh ne suffisoit-il point même avant cette démonstration, de s'appercevoir que vôtre Adversaire étoit reduit dans sa justification à soutenir cette chimère, pour sentir combien sa cause étoit suspecte & desespérée! mais qu'importe à lui! pourvû qu'il puisse éblouir quelques dupes qui ne jugent des choses que par l'écorce & l'apparence!

Le vif intérêt, Monsieur, que je prens à tout ce qui peut augmenter vôtre gloire, ne me permêt point de vous dissimuler la joïe que j'ai de voir combien heureusement vous vous êtes rencontré avec un aussi grand homme que Mr. *Le Cat* sur un même point de doctrine, savoir; l'opinion de l'adhérence chimèrique des pierres à la vessie: car si je ne me trompe, vous poursuivîtes ainsi dans vôtre Lettre à Mr. ** " donc, Monsieur, quant à ce que je pense de l'adhérence des pierres à la vessie, de cette opinion „ erronnée sur laquelle se retranche mon violent Adversaire „ pour masquer la vraie cause de la mort de son Taillé: „ si la saine physiologie & l'expérience réunie des plus grands „ Lithotomistes de tous les siécles, m'apprennent à croire „ cette adhérence, une pure chimère, un vrai conte de fées; „ jugez de ce que je pense d'un des plus outrés Partisans „ du Lithotome caché & dont je viens d'apprendre le caractére & les inimitiez dans son libelle, qui, pour ne „ pas mettre la mort de son Taillé sur le compte de cet infidèle Instrument, se retranche sur cette chimère, & qui, „ pour tacher de la prouver incontestablement, mais aux „ dupes seulement, ne rougit point d'avancer, qu'à l'ouverture du cadavre de son Taillé on ait trouvé *une couche de la pierre incrustée à la vessie racornie qui la* „ *contenoit.* A quoi il me semble vous entendre repondre „ par un endroit des Lettres de Mr. Le Cat en reponce à „ une allégation de même alloi & faite par un autre proselyte du Fr. C., *Rappellé Mr. toute vôtre crédulité, & faites un acte de foi pur & simple, car voici le siécle des* „ *prodiges ramené par le vénérable Frere Jean de St.* „ *Côme.* "

Si dans ma premiere Lettre, Monsieur, j'ai cru devoir vous exhorter à ne point honorer vos Adversaires d'une refutation en forme de leur libelle, c'est que je vous sçavois occupé de quelque chose de mieux, & que je ne voulois

point vous en détourner, comme je ne le cherche point encore à présent. Mais je n'ai point entendu par ceci interdire à un ami moins occupé que vous, & qui d'un bout à l'autre aiant parcouru la Lettre que vous adresse l'Illustre Mr. Le Cat sur l'opinion de l'adhérence des pierres à la vessie, ainsi que la vôtre à Mr. **, qui vous est trop honorable pour la laisser envier à vos amis, aura scu faire quelques reflexions à ce sujèt, d'en faire part au Public. Or, Monsieur, comme c'est à moi qu'il est arrivé d'en faire quelques-unes, permettez que je les mette au jour dans l'apostrophe suivante à vôtre Adversaire.

Que je vous plains, Monsieur, d'avoir tant à cœur la réputation du Lithotome caché jusqu'à faire banqueroute au bon sens en sa faveur, ou au moins jusqu'à vous charger vous même de la cause de la mort de vôtre Taillé ! Car si Monsieur Le Cat prouve incontestablement, comme il vient de le faire, que l'adhérence d'une pierre n'est qu'une chimère, qu'une chose enfin qui choque la raison & repugne aux loix de la nature; vôtre retranchement sur cette chimère n'est donc, pour ne point vous prêter de mauvais sentimens, qu'un effet de la honte de vôtre faute qui vous engage à disculper cet Instrument : car voilà, comme le dit très-bien Mr. *Le Cat*, " ce qui donnera toujours la vogue aux „ empiriques ! les Imprudens, qui s'y sont livrés, sentent „ leur témérité & l'espèce de fraude qu'ils commettent en- „ vers nôtre art. Pour justifier leur demarche, s'ils reçoivent „ de ces Médecins de contrebande les secours ordinaires, „ ils les exagerent, ils crient miracle; s'ils en sont les dup- „ pes, ils sont intéressés à les taire, ils les excusent; ou „ plutôt c'est leur sottise même qu'ils cachent pour n'être „ point la risée du Public. " La belle chute que celle-ci, & que vous voilà bien avancé dans la preuve d'inscription en faux contre la premiere cause qu'on a donnée de la mort de vôtre Taillé ! ce qui vous force maintenant de convenir que c'est ou par la faute du Lithotome caché que vôtre Pierreux est mort, ou par celle de vos manœuvres personnelles, sans pouvoir choisir de milieu : les grands efforts que vous avez dû faire pour tirer la pierre à vôtre Malade, ainsi que la longueur du tems que vous avez dû y employer, ne décelent que trop pour vôtre honneur, que le Lithotome caché vous a donné une taille qui a réunie dans elle tous les dangers du grand appareil, sous les apparences d'une taille laterale. Ce qui est un défaut ordinaire de ce Lithotome, comme on le peut voir dans la Lettre d'un Chirurgien de l'Académie de Chirurgie de Paris à un Chirurgien de Païs-bas sur l'Opération de la taille faite à Mr. le Cardinal de Tavannes, défaut, que ses partisans mêmes les

plus éclairés, ne lui dissimulent pas. Voyez le Mercure de Juillet 1763. Voilà vôtre cas comme le dit très-bien Mr. Le Cat, & alors vous n'avez d'autre tort, dit plus bas Mr. Dumont, que celui de vous avoir livré à un Instrument, dont la respectable Académie de Chirurgie a démontré l'infidélité, tant par des faits que des raisons peremptoires. Mais si vous changé de terme, & si vous dites que la pierre étoit enkystée aulieu d'adhérente ; alors ce sera à vos manœuvres personnelles à s'en prendre, parce que d'après ce que vous en dites vous même dans vôtre Lettre au Frere, il est facile de juger qu'elles n'ont point été faites selon les regles que l'art préscrit dans un pareil cas ; qu'elles sont mêmes improuvées dans ce curieux Mémoire de Mr. *Houstet*, dont vous avez cru pouvoir étayer solidement vôtre chimère sur l'adhérence des pierres ; & enfin parce que selon les riches, mais fausses expressions de vôtre chef, cet Instrument porte dans sa composition le remede pour tous les cas. Rodomontade à laquelle vous applaudissez, en nous renvoyant de sang froid à l'*Observation* vraiment ridicule & démontré fausse par le célèbre Mr. Le Cat, *de trois pierres adhérentes à la vessie, par le Frere Côme & par le moyen du Lithotome caché, dont la substance étoit* CORPORIFIE'E *avec celle de la vessie.* Voilà, Monsieur, si vous vous en tenez à cette derniere allégation par complaisance pour un Instrument que vous vous efforcé encore tant de préconiser malgré le tour qu'il vous a joué, ce à quoi les Connoisseurs sont obligé de conclure malgré que Mr. Dumont & moi en pourrions avoir, après avoir lû ce que Mr. Le Cat a dit sur l'opinion erronée des pierres adhérentes à la vessie, & surtout de celles dont on prétend avoir trouvé une couche incrustée à la vessie racornie qui la contenoit.

Quant à vôtre inscription en faux, Mr., contre l'incontinence d'urine de R.** D. fils, voici ce que Mr. Dumont en écrivit à Mr.**. „ Pour ce qui regarde Mr., le „ Sr. R. ** D. fils, tout ce que je puis vous en dire, „ c'est qu'il faut avoir le front bien large & être bien ac„ coûtumé à ne rougir de rien, pour oser avancer, com„ le fait mon Adversaire avec cet air assuré que les gens „ sages osent à peine prendre en débitant les véritez les „ plus constantes, que ce R. ** D. n'ait point eu d'in„ continence d'urine ni autre incommodité après avoir été „ taillé avec le Lithotome caché, où le propre Pere à R.** „ D. vient tout recemment encore d'avouer à la Dame „ † [redacted] & Mademoiselle sa fille (personnes, dont la „ probité & l'intégrité sont universellement connues ; per„ sonnes, à qui antérieurement il avoit plus d'une fois „ revelé en secrèt l'accident de son Fils ; personnes enfin,

... supprime le nom pour le present, parce

„ qui m'ont permiſes l'honneur de les citer pour garants de „ ce que j'avance) qu'il eſt très-vrai que ſon fils ait été „ dans le cas de ne pouvoir retenir volontairement ſes uri- „ nes après avoir été taillé, mais qu'actuellement il étoit „ gueri de cet accident. Puis-je n'être pas exempt de tout „ reproche après un tel aveu, & ne faut il pas être quel- „ que choſe plus que méchant, pour oſer avancer publi- „ quement qu'il ſoit faux que R. * * D. ait jamais eu une „ incontinence d'urine ou autre incommodité, lui que „ que tout le monde ſçait avoir été prendre les eaux à Aix- „ la-Chapelle, pour en être guéri.

" Si en 1763 j'ai écrit au célèbre Mr. *Le Cat*, que „ R. * * D. pere avoit dit à la ſusdite Dame, que ſon „ fils, après avoir été taillé, ne put faire quatre pas ſans „ être obligé d'uriner, & que lors que je lui écrivis ceci, „ il avoit dit une ſeconde fois (toujours à la même Dame, „ mais cette fois là non ſans beaucoup de miſtères) que ce „ même fils mouilloit encore involontairement ſes chemi- „ ſes & y faiſoit des taches d'urine de l'étendue de l'ou- „ verture d'une taſſe à thé, ſelon qu'il l'a démontré „ lui-même; je n'ai point dit ni penſé que cet accident, „ qui n'eſt pas toujours inévitable même dans les meilleu- „ res méthodes, n'étoit point guériſſable (car ce n'eſt que „ dans les Romans que les Héros ſont toujours victorieux) „ mais ſeulement une ſuite d'une opération faite avec le „ Lithotome caché, pour confirmer 1.° que l'uſage de cet In- „ ſtrument n'étoit point ſeulement très-ſouvent ſuivi de cet „ accident, mais encore qu'il y étoit plus ſujet, 2.° que „ l'Anathême que le Fr. a prononcé avec une indécence „ qui lui eſt particuliére, contre toutes les autres méthodes „ & principalement contre celle de l'illuſtre Mr. *Le Cat*, „ étoit un effet du fanatiſme aveugle qui donne des exclu- „ ſions, plutôt que du goût & de l'équité, qui ne donne „ que des préférences, & finalement qu'il étoit très-faux „ d'après ce fait & autres que j'allégai, que cet Inſtru- „ ment, ſelon les expreſſions du Frere, *obvie à tous les in-* „ *convéniens*. D'où il réſulte, que, quoique la bonne „ conſtitution de R. * * D. (qui eſt un très-galant jeune- „ homme, & de niveau à préſent avec la plus ſaine & „ plus belle jeuneſſe de nôtre Ville) ait maintenant reparée „ le deſordre occaſionné par le Lithotome, il n'en reſtera „ pas moins vrai pour cela, que R. * * D. ait réellement „ été dans le cas de ne pas être maitre de retenir ſes urines „ à ſa volonté; qu'il lui arrivoit encore de mouiller invo- „ lontairement ſes chemiſes, lorſque j'en écrivis à Mr. Le „ Cat, & finalement que mon Adverſaire n'ait uſé de cet- „ te pitoyable ruſe, de ce ſtratagême pueril & inique, de

„ cette petite injuſtice enfin qu'inſpire la paſſion, lorſque
„ l'équité ne dirige point les actions, que pour diſpoſer
„ le Public à ne rien croire aux autres accidens, dont la
„ partie de ſes opérations qui eſt venue à ma connoiſſan-
„ ce, à été ſuivie. Accidens toutefois, que je ſuis très-éloig-
„ né d'imputer perſonnellement à mon Adverſaire, qui n'a
„ d'autre tort que eclui de ſe livrer à une méthode reprouvée
„ par l'Académie Roïale de Chirurgie, ſeul Tribunal en ce
„ genre des matieres. "

Tant des torts réels, joints à d'auſſi réels encore & dont l'Illuſtre Mr. Le Cat fait une démonſtration de plus évidentes dans ſa refutation de vôtre libelle, vous auroient au moins dû inſpirer quelque menagement pour vos Adverſaires, & auroient bien pu vous apprendre à vous reſerver un peu ſur les traits calomnieux que vous avez lancé contre eux. Car qu'a fait Mr. Dumont pour s'être attiré de vôtre part tant d'imputations odieuſes, tant des expreſſions enfin, que vous n'auriez pas dû vous permettre par égard pour vous même? Il informe Mr. Le Cat d'un événement ſans lui en faire connoître l'Autheur, bien moins par amour propre que pour le bien bien du genre humain & ſans qu'il crut jamais que cela auroit eté rendu Public par qui que ce ſoit: vous niez ce fait publiquement; vous criez à l'impoſture; & voilà que Mr. Dumont ſans intérêt dans cet affaire, & faché de vous avoir innocemment indiſpoſé contre lui, a la complaiſance de publier, qu'il s'étoit trompé ſur la quantité du ſang qu'avoit perdu vôtre Défunt taillé, ou qu'on s'étoit mal expliqué quand on lui avoit dit cela: que pouviez vous déſirer de plus ſatisfaiſant pour vous, ſi vous n'euſſiez eu à cœur que l'intérêt de la vérité? Un pareil deſaveu, en même tems qu'il fait ſeul la cenſure de vos injuſtes procédés, eſt ſans doute une preuve bien précieuſe de l'intégrité des ſentimens de Mr. Dumont, & ne ſera jamais nommé *belle défaite!* que par vous, qui en outre avez encore l'injuſtice de l'appeller *un Aggreſſeur qui attaque gratuitement la reputation de ſes Confreres*, ou dans toutes ſes lettres on ne voit aucune ombre de provocation de ſa part? Vôtre affreux bibelle étoit donc fort inutile s'il ne vous importoit que de faire ſçavoir que vôtre Taillé ne mourut point d'Hémorragie?

Mais vôtre cœur, facile à s'irriter
De cet aveu ne put ſe contenter.

Et faché de voir que Mr. Dumont fait entrevoir que l'Hémorragie, quand même vôtre Taillé n'en ſeroit point mort, n'étoit point à cet égard là le coup d'eſſay du Lithotome caché, & qu'en conſéquence vôtre ſenſibilité à ce reproche étoit un peu hors de ſaiſon; vous entré en colere, & n'ayant rien à reprendre ſur les opérations de la taille que lui & ſon pere ont faites avec les Inſtrumens de

Mr. *Le Cat*, & moyennant lesquels ils ont eu des succès les plus brillants, vôtre malheureuse industrie tache d'insinuer malicieusement au Public, que Mr. Dumont n'est encore qu'à sa premiere opération & Mr. son Pere à sa seconde, ou la vérité est, que le nombre de ceux que Mr. Dumont pere a taillé avec succès à differens appareils, monte, au moins, au triple de ceux que vous dites avoir taillé, sans le prouver, & que Mr. Dumont fils en a déja fait trois ou quatre aussi avec succès & à differens appareils, sans compter les nombreux essais qu'il a faits sur les cadavres avec differens Instrumens. Et quand même tout ceci seroit moins vrai qu'il ne l'est, vôtre conclusion n'en porteroit point moins à faux pour cela, parce que selon la très-judicieuse remarque de l'Illustre Mr. *Morand*, *il y a des gens nez adroits, & d'autres qui sont mal-adroits toute leur vie; qu'il y en a qui feront une opération mal-adroitement après l'avoir fait cent fois, & d'autres dont la dexterité paroît à la premiere opération & se maintient toujours la même dans toutes les occasions.* Maintenant si vous voulez sçavoir si tout ceci est vrai dans Mr. Dumont, adressez vous a tous les Médecins & Chirurgiens qui l'ont vu faire les plus délicates opérations de la Chirurgie, & ils vous en diront plus que je n'ose vous en dire pour ne point faire souffrir sa modestie : peut-on mieux afficher cette envie basse de deprimer les talens des deux Chirurgiens si distingués, & ne découvre-t-on pas à travers ces injures & calomnies l'animosité qui vous transporte, ainsi que toute la violence de la haine farouche qui préside au jugement inique & téméraire que vous porté sur eux! mais il faut que l'envie éclate à quelque prix que ce soit, & l'on sçait depuis longtems que la jalousie, que les grands talens inspirent, fait des ennemis irréconciliables, & qu'on ne peut souffrir un jeune homme qui se distingue par son mérite.

Vous montrez encore tant de passion dans les titres de vos articles 2 & 3, où vous qualifiez de simples citations & des raisonnemens innocents de la dénomination affreuse de *progrès des calomnies & raisonnemens injurieux*, qu'il est difficile de ne point voir par là, que l'enthousiasme seul de la satyre vous posséde, & que vous avez bien plus à cœur de déchirer impitoyablement Mr. Dumont, que de vous justifier : étoit-ce la bien de quoi fonder une critique de plus améres & de plus iniques, mais dont l'équité & la vérité émoussent les traits? aussi trouve-t-on dans la refutation de vôtre libelle par Mrs. Le Cat & Vandergracht, que ces deux grands Lithotomistes vous donnent bien leur revanche, *qu'ils ne biaisent point & sont fermes dans leurs principes....* En effet ou on y voit à vôtre honte combien solide-

ment vous y êtes convaincu de la calomnie la plus honteuse en repetant des imputations déja convaincues de faux. Mais il est connu à tout le monde que ce n'est que l'esprit de parti & de cabale qui puisse porter à des excès si honteux : ce qui s'est si constamment vérifié dans tous les écrits de vôtre chef & de ses Admirateurs, qu'il est universellement connu que les injures & les calomnies sont vôtre unique mais déplorable ressource. N'aurez vous tous point enfin quelque Ami raisonnable qui vous fasse comprendre combien cette conduite vous fait tort, & que ce

Recours grossier & toujours sans effet,
Est des brouillons l'ordinaire alphabet?

Toutefois si vous vous en fussiez tenu à ces seules excès, que l'on sçait vous être familiers depuis longtems, on n'en auroit fait que rire avec Mr. Dumont, parce qu'on est accoûtumé à ne rien attendre de mieux de vôtre source. Mais une chose qu'on vous passera plus difficilement que toute les autres, & qui est une preuve non équivoque de vos plus noires intentions & qui en sera un monument éternel, c'est la publication furtive de l'infame Lettre que l'esprit d'intrigue & de suggestion à scu extorquer du plus ardent de vos proselytes, du plus inconsideré de vôtre cabale, & dont l'impression a été deffendue en France par ordre du Magistrat comme un écrit injurieux & calomnieux. Lettre, où on voit (non sans peine, car les honnêtes gens n'en peuvent soutenir la lecture ainsi qu'il est à voir dans l'approbation de la refutation de ce libelle par Mr. Le Cat) un pitoyable & mauvais singe du célèbre *Astruc* se donner la torture pour faire le fourbe avec quelque succès. Car plus l'action que ce Tartuffe impute a Mr. Dumont est indécente, plus vous l'en deviez croire incapable, & moins vous auriez dû vous faire servir à perpétuer des calomnies d'autant plus honteuses pour vous & vôtre Tartuffe, qu'elles sont moins vraisemblables. Car avec du bon sens croirat-on qu'un homme de bien & jaloux du titre d'homme de probité, puisse être si fou de compromettre publiquement son nom & la reputation d'honnête homme dans une Lettre amicale, dans laquelle il revele un fait qu'il ne lui importe aucunement qu'il soit tel ou autrement, & cela à un homme des plus respectables de la republique des Lettres, & dans la fortune duquel il n'y a pour lui de quoi craindre ou espérer. Mais la peine la plus flétrissante à mon gré, pour un homme à sentiment, c'est le mépris & l'indignation d'un certain Public respectable. C'est le Juge auquel j'adresse Mr. Dumont, mon Ami, pour punir son Délateur.

Je suis, &c. A Monnikendam en Hollande.

TROISIEME LETTRE.

S'IL eſt difficile, mon cher Monſieur, de ne pas élever ſon ton dans une défenſe juſte & innocente d'une bonne cauſe, une défenſe injuſte & criminelle ne manque jamais d'être marquée au coin de l'impudence & de l'effronterie, quelque phlegmatige ou de quelque état qu'en puiſſe être l'Auteur; le libelle diffamatoire de Bruxelles en eſt une preuve, & on y voit un genre d'inſolence & de méchanceté tout à fait inſupportables. Non content d'y avoir taché par des intrigues & des artifices de ſurprendre la crédulité du Public touchant les malheurs & les accidens ſi juſtement qu'authentiquement reprochés au Lithotome caché, en faveur du bien du genre humain, on quitte une défenſive tout à fait caduque & peu honorable contre une offenſive aucunement néceſſaire, & après vous avoir pourſuivi par des calomnies de plus atrocés, les reſſentimens, pour que rien ne manque à cette eſpèce de perſécution, leur font concevoir le terrible deſſein de porter le dernier coup à vôtre reputation pour établir la leure ſur les débris de la vôtre, en publiant l'infame Lettre extorquée d'un intime Ami, dans laquelle on tache de vous faire ſoupçonner, que dis-je, de vous imputer un crime, dont tous les honnêtes gens à qui vous avez l'honneur d'être connu, vous ſcavent incapable.

Mais en tout ceci, Monſieur, je ne vois rien qui te doit étonner: la Chirurgie a ſes Cotins comme la Poëſie, & dans l une comme dans l'autre.

Qui médit de Cotin, n'eſtime point ſon Roi,
Et n'a ſelon Cotin, ni Dieu, ni Foi, ni Loi.

Que plus eſt, vôtre violent Adverſaire eſt d'une ſecte qui toujours s'eſt fait diſtinguer par l'indécence de ſes expreſſions, la véhémence fanatique de ſon ſtyle, la chicane & la mauvaiſe foi dans ſes procédés, & l'enthouſiaſme a perdre de reputation ſes Adverſaires par l'honteuſe calomnie; unique reſſource de gens qui ne ſcavent ni parler ni parler ni avoir raiſon. Si l'illuſtre Mr. Le Cat, en défendant la vie des hommes contre des pratiques dictées par l'erreur ou la témérité, ait rencontré un *Francœur* fourbe & impoſteur inſigne qui a vomi contre lui un torrent d'injures & des calomnies, il ne vous doit point paroître ſurprenant, à vous Monſieur, qui avez tant à cœur la même bonne cauſe que vôtre célébre Correſpondant, d'avoir auſſi rencontré un pareil impoſteur, car refuter des abſurditez, relever des

erreurs, ſoutenir quelque choſe d'utile au genre humain, c'eſt la recette ſure pour être perſécuté.

Vôtre Adverſaire fait dire à ce Tartuffe à qui il a ſi parfaitement réuſſi à inſpirer le poiſon de la calomnie, tout ce qu'exige de lui l'intérêt de ſa mauvaiſe cauſe en lui faiſant tenir le langage, comme le dit Mr. Le Cat, de tous les Criminels atteints & convaincus, & en lui faiſant atteſter tout ceci par ferment, *de la foi des humains ſacré mais vain garant*. Volt. Car l'axiome eſt, *cui prodeſt ſcelus, is fecit*. Et vous, Monſieur, qui écrivites à Mr. ** „ Quant à ce qui concerne l'infame Lettre qu'on trou- „ ve inſérée dans ce libelle, je frémis d'horreur a ſon aſpect. „ Et puis-je ne pas frémir d'horreur, Monſieur, de voir un „ homme ſe deshonorer pour toujours, par la crainte d'être an- „ noncé à tout l'Univers, ainſi que je l'en avois menacé au „ cas qu'il me refuſa d'atteſter ce qu'il m'avoit bien ou mal „ apris, comme le garant de ce que maintenant il a le front „ de me nier d'avoir dit & d'appeller lui méme des impoſtures, „ ſoit par égard pour mon Adverſaire dont il eſt l'intime & „ de qui il eſpére beaucoup, ſoit par un effet de l'infidelité „ de ſa mémoire, dont il s'eſt plaint pluſieurs fois vis-à-vis „ de moi, en admirant, ſoit dit ſans oſtentation, la fidelité „ de la mienne? Mais ſon deſſein ſi marqué de me nuire & „ ſi bien exprimé dans chaque ligne & chaque expreſſion de „ ſa Lettre, permêt difficilement de l'attribuer à cette derniere „ cauſe. Quoi qu'il en ſoit, comme la probité & la veracité „ ne ſont rien moins qu'un appanage propre a certains états, „ à certaines conditions à l'excluſion des autres, je me „ pique de ne le céder à cet égard à aucun qui vive. „ Non, je n'ai rien avancé à Mr. Le Cat que ce qu'on „ m'a appris, & c'eſt ce dont j'aſſure les honnêtes gens „ foi d'honneur. Ce qui joint à ce que mon Délateur n'eſt „ connu ſous aucun titre à mériter mon attention, fait „ que je n'etreprendrai jamais de le décrier, & que, „ pour toute punition, je le livre à ſes remords. “ Et vous dis-je, Monſieur, vous vous contentez d'aſsûrer les honnêtes gens du contraire, ſur cet honneur qui leur eſt ſi cher & ſur lequel on compte infiniment plus que ſur des certificats & des ſermens équivoques, & depoſés avec tant de faſte & de fracas chez les notaires? Cette façon de ſe juſtifier ſimple & honnête, & uniquement en uſage chez les honnêtes gens, détermine mieux la valeur de vôtre témoignage que les ſermens de vôtre Confident repentant: car, dit l'illuſtre Mr. *Chevreau*, *Quand on n'a point de peine à jurer, on ne s'en fait point d'être parjure*, & un autre grand homme, *que c'eſt le propre de l'hypocriſie & de la fourbe, d'intéreſſer en ſa faveur le*

respect sacré, qui n'est dû qu'à ce qu'elle a le front d'imiter. En effet, qui ne sçait que dans ce siècle pervers, il ne s'en trouve que trop qui ne s'embarassent plus guere de la vérité de quelque fait que ce soit, lorsqu'elle les incommode, & qu'alors on est tout disposé de nïer de la bonne sorte, & du vrai ton, dont on nie ce qu'on ne veut point qui soit cru.

C'est aux hommes communs, aux ames ordinaires
De se justifier, par des moiens vulgaires,
*Mais un homme de bien, tel que vous tel que ****
Quand il a dit un mot, en est cru sur sa foi.
Ta parôle suffit, nous la croyons plus pure,
Que les Autels des Dieux entourés du parjure.

Au reste, Monsieur, ce n'est point pour la premiere fois que vous avez à vous plaindre de cet honnète Monsieur; les plaintes ameres que vous fîtes dans le Journal de Médecine pag. 266 Année 1761, sur la conduite de quelques gens mal intentionnés envers Mr. vôtre Pere & vous, & que je sçai le regarder specialement, vous doivent avoir appris depuis longtems de quoi il est capable, surtout après avoir été menacé par vous d'être annoncé à tout l'Univers, s'il manquoit de bonne foi. Car

Tout l'Enfer, n'égale point la rage
D'un Furieux, que la crainte encourage,
Ains que la peur de se voir demasqué.

Mais tout ceci est de la moindre conséquence dans un homme obscur. D'ailleurs, vous n'êtes que le dernier exemple & la derniere victime de la trahison d'un Confident repentant. Mr. *Peu*, célèbre Accoucheur de son tems, a de même que vous été trahi par un Ami, lequel, quelque tems après lui avoir fait une confidence, donna à l'Adversaire de *Peu* une attestation contraire à ce qu'il lui avoit avancé quelque tems auparavant. Lisez, Monsieur, sa justification à la fin de son ouvrage sur les Accouchemens, & vous y trouverez qu'il n'a pas été moins injustement outragé & poursuivi que vous à cet égard. Ne vous est-il pas bien doux de partager avec un aussi célèbre Autheur la même imputation d'un crime, dont on vous sçait aussi incapable qu'on sçait à présent que Mr. *Peu* n'en fut jamais coupable, à vous Monsieur, à qui la Religion & la raison ne permettent point de mettre en pratique le proverbe rapporté par *Pline* au sujet de l'illustre *Theophraste* aussi outragé & poursuivi comme vous, & dont le sens est, qu'il ne reste plus qu'à s'aller pendre, puisque les plus honnêtes gens sont exposés à des tels affronts? Mais,

. . . . . tous ceux dont la raison
Est le vrai guide, & l'unique horison,
Par une illustre & glorieuse estime
Te vengeront de la haine du crime. Je suis, &c. à Monnik.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE